

THÉRY (André), viticulteur, directeur de l'Institut scientifique chérifien, avenue Moulay Youssef, Rabat, Maroc. — Coléoptères d'Europe, Buprestides.

TOMPKINS de GARNETT, Arbor Drive, Piedmont, Alameda County, Californie, U. S. A.

TONNOIR (A.), Senior Ecologist and Curator of the Entomological Research Station, Postal Box, 9, Canberra City, F. C. T., Australie.

TROTTER (Al.) professeur à la R. Scuola Superiore di Agricoltura Portici, Napoli, Italia. — Cécidologie.

TURATI (comte E.), Piazza S. Allessandro, 4, Milan, Italie. — Lépidoptères d'Europe.

VILLENEUVE (Dr J.) Les Vignes, Rambouillet (Seine-et-Oise), France. — Diptères du globe.

VITALIS DE SALVAZA (P.), conservateur honoraire de l'Institut scientifique de Saïgon (Indo-Chine Française), La Valbarelle par Saint-Marcel (Bouches du Rhône), France. — Faune de l'Indo-Chine.

WICKHAM (H.-F.), State University, Iowa City, U. S. A. — Entomologie générale.

WIEL (P. van der), Cornelis Van der Lindenstraat, 20, Amsterdam, Pays-Bas. — Coléoptères et Formicides néerlandais.

WINNECOFF (Dr Thos E.) Riverton, Wyoming, U. S. A. — Lépidoptères.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE BELGIQUE

Assemblée générale du 12 janvier 1930

Présidence de M. H. SCHOUTEDEN, Président.

La séance est ouverte à 15 heures.

Présents : MM. BALL F., BASTIN, BRAEM, BURGEON, CRÈVECEUR, DERENNE, DE WALSCHÉ, DRUET, DUFRANE, FRENNET, GILTAY, GOETGHEBUER, GUILLEAUME, JANSSENS A., JANSSENS E., LAMEERE, LEMAIRE, LESTAGE, D'ORCHYMONT, SCHOUTEDEN, THOMAS, VAN SEYMORTIER, VIANE et VREURICK.

Excusés : MM. BALL A., BERVUETS, DE CONINCK, GILLET, QUIGNON et VERLAINE.

M. DE BASILEWSKI assiste à la séance.

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 13 janvier 1929 est approuvé.

M. le Président prononce ensuite l'allocution suivante :

MES CHERS COLLÈGUES,

En cette allocution présidentielle qui est la rançon de l'honneur attaché à la charge de Président de notre Société, je voudrais aujourd'hui vous parler d'une question infiniment importante pour nous "Congolais". Je voudrais vous dire quelques mots des *Tsétsés* et de la *Maladie du Sommeil*.

Par la force des choses, hélas, les deux termes "Tsétsés" et "Maladie du Sommeil" sont devenus familiers à chacun, en nos pays. Le mot *Tsétsé* évoque aussitôt, pour le moins initié, l'idée d'un insecte, d'une bête, horriblement dangereuse, sans aucun doute fort laide, et qui là-bas, dans la Colonie, sème la terreur. Les mots "*Maladie du Sommeil*" donnent la vision de corps décharnés, de pauvres diables de Noirs attendant avec fatalisme la mort ; quand ils ne font pas songer à quelque Européen victime lui aussi de la terrible maladie.

Mouche bien inoffensive d'aspect, mais que celui qui "sait" ne regarde pas sans quelque appréhension, — dans les premiers temps tout au moins de son séjour au Congo —, la *Tsétsé* est un Diptère qu'il est toujours facile de reconnaître. C'est l'un des rares Muscides dont les ailes se superposent à la façon des lames d'une paire de

ciseaux, et sa trompe robuste dirigée en avant, doublée des palpes qui lui sont accolés, est toujours bien apparente : ces caractères font que, bien vite, les broussards l'ont distinguée et qu'ils apprennent bien vite aussi à s'en défier...

Les caractères structuraux des Tsétsés sont tels du reste que le genre *Glossina* est l'un des plus aisément reconnaissables parmi les Muscides. La nature de la nervation (et tout particulièrement le tracé de la médiane) et de la trompe, si typiques, ont même permis d'identifier comme vraies Glossines divers Insectes fossiles du N. Amérique. Découverte intéressante si l'on sait qu'actuellement les Glossines n'existent qu'en Afrique éthiopienne et en Arabie !

Ce fut le mérite de l'éminent entomologiste anglais, le Prof. NEWSTEAD, d'avoir démontré qu'il existe d'assez nombreuses espèces de *Glossina* et d'avoir prouvé par des caractères excellents, empruntés notamment aux *genitalia*, qu'elles pouvaient parfaitement se différencier. Actuellement l'on en connaît 21 espèces, la dernière en date étant de découverte toute récente : 1929 ! Le Congo belge est assurément la région de l'Afrique la mieux étudiée jusqu'ici au point de vue Tsétsés, et c'est de notre colonie que l'on connaît le plus grand nombre d'espèces, soit 15. Je n'insisterai évidemment pas sur les caractères séparant ces diverses espèces, que l'on répartit en trois groupes assez distincts : le groupe des petites Glossines sombres du type *palpalis*, le groupe des petites Glossines claires du type *morsitans*, et le groupe des grandes Glossines du type *fusca* ou *brevipalpis*.

L'étude de la biologie des Glossines a montré que les diverses espèces n'étaient nullement de mœurs identiques, ainsi que trop souvent on se l'imagine. Si toutes sont d'accord pour sucer le sang, elles ne le font aucunement dans les mêmes conditions. Toutes même ne viennent pas sucer avec une égale avidité le sang humain, et d'autre part certaines recherchent avec quelque prédilection le sang d'animaux que d'autres refusent : sang d'Oiseaux, de Reptiles, etc. Et par ailleurs, les conditions constituant l'habitat propice à chaque espèce diffèrent considérablement ; — de même aussi que des détails apparemment peu importants mais en réalité très utiles à connaître, tels que les heures qu'elles préfèrent pour piquer l'homme ou les animaux...

La plus fameuse des Tsétsés, la plus tristement réputée, est assurément la *Glossina palpalis*, si répandue dans les régions tropicales de l'Afrique... C'est une Tsétsé essentiellement forestière. C'est uniquement en régions fortement boisées, à sous-bois denses, à saison sèche de courte durée, à précipitations atmosphériques abondantes, qu'il faut la

chercher ; et de plus il est indispensable que ces régions soient en même temps chaudes et humides. En d'autres termes, pour que la *Glossina palpalis* puisse subsister, se reproduire, se développer, elle doit trouver réunies les trois conditions : ombrage, chaleur, humidité ; — si l'une de ces conditions manque, le développement est entravé. De plus, il faut des conditions propices à la ponte, très spéciale ainsi que nous le verrons tantôt : il faut en ce cas un terrain meuble, ombragé suffisamment, modérément humide. Connaissant ces conditions indispensables au développement normal de la *Glossina palpalis*, on peut immédiatement conclure que pour le contrecarrer il suffira d'empêcher ces diverses conditions d'être réunies. Pour éviter l'installation des Tsétsés dans un endroit habité ; ou, si vous voulez, pour les en éloigner, il suffira d'y modifier les conditions vitales, de telle manière que les Tsétsés ne s'y plaisent plus. Un moyen bien simple est celui qui consiste à débrousser, à enlever le sous-bois ou les hautes herbes qui servent d'abri aux mouches, puisque leur donnant l'ombrage qui leur est si nécessaire... Privées de cet abri, les *palpalis* éviteront dorénavant le coin débroussé... si l'on a soin de maintenir ce débroussement en parfait état toujours... Et par la même occasion, les emplacements de ponte, exposés à la lumière solaire directe, ne répondront plus aux conditions voulues, si bien que les larves ou les pupes qui y sont déposées périront pour la plus grande part...

La *Glossina morsitans*, presque aussi célèbre que la *palpalis* est, elle, une Glossine de régions herbeuses, de brousse et de savane. Ce n'est pas près de l'eau qu'il faut la chercher, tandis que la *palpalis* ne s'écarte guère de plus d'un kilomètre de celle-ci... Pour *morsitans*, l'humidité peut être très réduite, l'ombre très légère, ou même manquer presque totalement, la chaleur restant cependant indispensable. Mais, pour la ponte, une certaine humidité est nécessaire, si bien qu'un débroussement sérieux reste ici aussi, très efficace pour lutter contre la mouche ! Chez cette Glossine l'influence des saisons se fait nettement sentir. En saison sèche, en effet, si accentuée en région de brousse, l'humidité devient parfois si rare que les *morsitans* qui normalement fréquentaient toute l'étendue de la brousse, doivent finalement se concentrer en certains coins plus favorisés, tout comme le font les animaux sauvages qui leur servent de pature. Pour les *palpalis* la saison sèche n'a guère d'importance, puisqu'habitant en forêts humides, où cette saison ne se marque guère !

Parmi les grandes Glossines, du groupe *fusca*, nous trouvons des types très divers d'habitats biologiques. Les unes recherchent des conditions

rappelant celles qu'affectionnent la *palpalis*, les autres se rapprochent de la *morsitans*. *Fusca* par exemple habite les forêts sombres et chaudes, sans cependant qu'une forte humidité lui soit indispensable. *Glossina tabaniformis* aime la forêt humide ; *Gl. brevipalpis* recherche les savanes boisées à sous-bois broussailleux ; et ainsi de suite.

Du fait de ces habitats si variés, nous pouvons évidemment nous attendre à rencontrer diverses espèces de Glossines en une même région, ces diverses espèces se répartissant tout simplement suivant les habitats biologiques des mouches... Supposons avoir affaire par exemple à un pays de savanes boisées accidenté, avec galeries forestières dans les creux de vallées. Nous pouvons y rencontrer dans la savane boisée à sous-bois, la *Glossina brevipalpis* ; dans les galeries forestières bordant les rivières, la *Glossina palpalis* ; dans la savane claire ou dans la brousse la *Glossina morsitans* ; et ainsi de suite...

L'étude de ces habitats spécialisés des mouches, de leur "fly-belts", ainsi qu'on désigne les régions réunissant les conditions favorables, est fort intéressante et très importante en même temps. Souvent elle permettra de prendre des mesures efficaces pour lutter contre la menace de la mouche... Soit qu'on détruise les Tsétsés en leurs habitats, soit que connaissant ceux-ci on les évite stratégiquement... Pour échapper à la *palpalis* il suffira par exemple de s'écarter de la galerie forestière, dans laquelle seulement elle se trouve : on établira donc son poste à quelque distance de la rive.

D'autre part, les Tsétsés n'ont pas qu'un habit particulier chacune. Elles ont également des caractères spéciaux quant aux heures où elles piquent. La *Glossina palpalis*, par exemple, habitante des régions ombragées, pique durant les heures claires de la journée ; protégée par l'ombrage, elle n'est nullement incommodée par le soleil ; si par contre elle se trouve en quelque endroit plus ensoleillé, bien qu'ombragé toujours, elle se mettra à l'abri durant les heures les plus chaudes : ce sera le cas notamment dans un poste dont le débroussement serait imparfait, où par conséquent le développement de la mouche serait simplement rendu difficile mais non impossible. Au crépuscule, où durant la nuit, la *palpalis* ne pique normalement pas : elle se repose parmi le feuillage. Conclusion immédiate : il est dès lors possible de voyager sans risques, durant la nuit, dans une région même abondamment infestée de *palpalis*.

Glossina morsitans, qui, nous l'avons vu, habite la brousse et la savane claire, craint bien moins le soleil ; aussi la voyons nous voler, et piquer, même en plein midi, s'il ne fait absolument trop torride. Comme

la *palpalis*, elle pique du matin à la soirée, mais reste inactive la nuit. C'est donc la nuit également qu'il faut voyager en régions infestées de *morsitans*, si l'on veut les éviter sûrement... Voyager de nuit, se reposer de jour, doit dès lors être la règle, les gîtes choisis pour le repos devant bien entendu être soigneusement détroussés, et par suite, débarrassés de Tsétsés. C'est en observant cette règle que l'on réussit, il y a quelques années, pour la première fois, à amener du Katanga vers le Kasai, sans pertes, un immense troupeau de bétail, qui sinon serait arrivé à destination considérablement réduit !

Les grandes Glossines, elles, ne piquent généralement pas durant le milieu de la journée. Ce sont essentiellement des Tsétsés qui volent de grand matin ou surtout à la soirée, au crépuscule, et même la nuit.

Les Glossines ont un mode de reproduction tout particulier, rappelant ce que nous trouvons chez les Hippoboscides de nos régions, ou Pupipares. La femelle, en effet, ne pond pas des œufs, mais est vivipare. Et sa viviparité consiste en ceci, qu'elle n'engendre qu'une seule larve à la fois. La larve prend tout son développement dans l'utérus de la femelle, et c'est une larve à terme qui est donc pondue. Ce n'est pas au hasard que la femelle l'abandonne : elle recherche au contraire pour la ponte un endroit où le sol est bien meuble, tout en étant ombragé, mais sans trop d'humidité : les bancs de sable représentent souvent semblables conditions pour la *palpalis*, qui habite les bords boisés, et marécageux souvent, des rivières... Un tronc renversé, un rocher, donnent bien souvent aussi, en régions exposées, l'abri voulu pour la ponte.

Une fois pondue, la larve se hâte de pénétrer dans le sol meuble et s'y enfonce à quelques centimètres de profondeur ; elle évite ainsi l'action des rayons solaires qui, trop intenses, seraient néfastes pour elle. Et sans plus tarder elle se transforme en pupe. Quelques heures suffisent à cette évolution ; de telle sorte que la larve n'a guère séjourné à la surface du sol... Il apparaît dès lors évident qu'il est inutile de compter sur l'aide de parasites pour lutter contre les Tsétsés, ainsi que, si heureusement, on peut le faire vis-à-vis d'autres Insectes nuisibles...

Encore une fois, un débroussement sérieux fait périr les pupes : même abritées sous le sol, elles sont atteintes par les rayons solaires si tout ombrage leur est enlevé !

* * *

Ce sont les Tsétsés, les Glossines, hélas si communes partout au Congo, qui transportent les trop fameux parasites Protozoaires responsables de la Maladie du Sommeil, les Trypanosomes... Suçant le sang

d'un homme ou d'un animal atteint de trypanosomiase, la Glossine absorbe en même temps les parasites. Ceux-ci passent dans son tube digestif, en traversent la paroi et finissent par gagner la région des glandes salivaires... C'est là que les Trypanosomes vont s'installer, — et c'est en les injectant en même temps que sa salive, à l'homme et à l'animal qu'elle piquera ultérieurement, que la Tsétsé contaminera ceux-ci, d'autres fois ce sera par simple transport direct. Si nombreuses sont les Tsétsés qu'il semble à première vue étrange que toute vie ne se soit pas éteinte en certaines régions de l'Afrique... Quiconque a voyagé en ces régions vous dira en effet combien souvent l'on est pourchassé et piqué par les Tsétsés ! En réalité, il faut pour qu'une Glossine soit réellement nocive, diverses conditions qui ne se trouvent réunies que dans une telle proportion que le risque s'en montre fort réduit, même en région infestée.

C'est communément la *Glossina palpalis* que l'on charge de toute la responsabilité de la transmission de la Maladie du Sommeil... En réalité, les autres Glossines peuvent tout aussi bien intervenir. Et tout particulièrement, la *Glossina morsitans* joue un rôle capital dans les régions de brousse et de savane, où elle abonde alors que la *palpalis* manque, ainsi que nous l'avons vu ; au Katanga, pays de savane, c'est donc elle qui a le rôle néfaste.

Je ne vous parlerai pas longuement de la *Maladie du Sommeil*. Vous la connaissez de triste réputation, vous savez les ravages qu'elle a causés et qu'elle cause encore parmi les populations africaines, vous n'ignorez pas le processus fatal qui mène l'homme atteint jusqu'à la folie, l'affaïssement complet, et le dépérissement le plus affreux, la mort constituant finalement pour lui une délivrance... Jadis localisée, la Maladie du Sommeil, sous ses diverses formes, a pris partout une extension considérable, à la suite du brassage intense de populations qu'a amené l'intervention des Blancs et l'établissement de la sécurité des relations ! Etroitement cantonnée auparavant, en ces temps où la guerre régnait à l'état endémique entre les diverses peuplades, où ceux qui s'éloignaient de leur tribu couraient grand danger de mort violente ou d'enlèvement, où sévissait l'esclavage, la Maladie s'est rapidement propagée dès que les communications devinrent plus fréquentes, plus sûres, plus rapides... Partout où les Tsétsés existaient, elles furent vite infectées et la maladie se répandit !

Dois-je ajouter que la lutte contre la Maladie du Sommeil est menée avec acharnement et que les recherches incessantes faites ont permis déjà des résultats infiniment encourageants. Si bien que l'on peut

actuellement dire qu'au premier stade de la maladie, le malade peut presque sûrement être guéri.

Je terminerai sur cette constatation rassurante le petit exposé que j'ai cru intéressant de vous faire d'une question si importante pour notre Colonie...

MES CHERS COLLÈGUES,

Suivant la tradition, je dois à présent vous donner un aperçu sommaire de notre activité durant l'exercice écoulé et vous parler des questions intéressant la Société.

Le nombre de nos membres n'a guère varié. Il est actuellement de 210, au lieu de 207 en janvier 1929.

Nos publications se sont faites assez normalement et vous recevrez prochainement le dernier fascicule du tome 69 (1929). Celui-ci forme un volume d'environ 450 pages : publication fort honorable, en ces temps de vie chère, alors que notre cotisation n'est encore que de 25 fr.

Nos finances sont prospères, chose agréable à constater : nous le devons à l'activité de M. BRAEM. Malheureusement, ainsi que vous le savez déjà, son état de santé oblige notre dévoué Trésorier à abandonner la charge que depuis si longtemps il occupait. Aujourd'hui pour la dernière fois il vous donnera l'exposé de notre situation financière. Je serai assurément votre interprète à tous en remerciant ici bien cordialement M. BRAEM de sa gestion si parfaite et de son dévouement si complet à la Société. Qu'il veuille bien accepter aussi nos vœux les plus vifs pour son prompt rétablissement.

Dois-je vous redire les mérites de notre actif Secrétaire, M. D'ORCHYMONT, toujours à la tâche et prenant si réellement à cœur les intérêts de notre Société. Sa modestie s'effarouchera peut-être de m'entendre le remercier, lui aussi, de tout son dévouement.

Il m'est fort agréable de pouvoir constater ici, qu'en ces dernières années, l'Entomologie connaît une nouvelle faveur en Belgique. La nomination de M. D'ORCHYMONT au Musée d'Histoire naturelle, dirigé par un entomologiste... puisque M. VAN STRAELEN est carcinologiste, celle de M. BURGEON au Musée du Congo, que j'ai le plaisir de diriger, montrent que son importance est reconnue en haut lieu !

En 1930, la Société Entomologique de Belgique célébrera le 75^e anniversaire de son existence. Ce fut en effet en avril 1855 qu'un petit groupe d'amateurs d'Entomologie jeta les bases de notre association, qui fut la première Société spécialisée d'Histoire naturelle fondée en Belgique...

Nous nous proposons de commémorer dignement, en avril prochain, cet anniversaire si glorieux et nous aurons le plaisir de convier nos amis entomologistes à se joindre à nous pour cette célébration... Qu'il me soit permis d'émettre dès à présent le vœu de voir nombre de nos collègues collaborer à la publication du volume jubilaire que nous comptons publier à cette occasion, le réservant aux auteurs belges.

Une question grave se posera tantôt à vous. Celle du local...

Il y a six ans, en une période fort critique de notre existence, alors qu'il nous fallait trouver d'urgence un abri nouveau pour nos trésors livresques, notre collègue M. LAMEERE nous offrit l'hospitalité dans les locaux de l'Université de Bruxelles. Son amitié si éprouvée pour la Société Entomologique lui fit nous abandonner des salles dont pourtant la destination n'avait guère été ainsi prévue par lui.

Mais notre Bibliothèque s'accroît sans cesse; elle se sent à l'étroit, elle demande une réorganisation nouvelle, — cependant que les nécessités de l'enseignement font que les locaux que nous occupons à l'Université ne sauraient être étendus davantage...

Votre Conseil, en plein accord avec M. LAMEERE, notre si respecté Président d'honneur, a jugé qu'une autre solution devait être recherchée... Dès 1923, il avait estimé que la place logique de notre bibliothèque eut été au Musée d'Histoire naturelle: les travailleurs pourraient ainsi avoir simultanément sous la main tous les instruments de travail utiles: livres, revues et collections... Malheureusement, nous n'étions pas seuls à décider, et notre formule ne trouva pas à se réaliser!

Actuellement, j'ai grand plaisir à vous le dire, le Musée d'Histoire naturelle serait heureux de nous accueillir. Son Directeur, M. VAN STRAELEN, nous y a fort aimablement promis l'accueil le plus cordial, dans des conditions qui, je n'en doute pas, rallieront tous vos suffrages. Tantôt j'aurai l'occasion de vous donner lecture de la lettre dans laquelle il veut bien nous confirmer les divers points que votre Conseil avait soulevés.

Ainsi que vous le verrez, la formule proposée est telle que nous pouvons être certains de voir rendre à notre bibliothèque, si importante, sa belle organisation de jadis. Classée et remise en ordre, elle redeviendra l'instrument de travail qui nous est indispensable, et qui nous faisait quelque peu défaut... Et d'un contact plus intime avec le Musée d'Histoire naturelle nous pouvons espérer, et pour le Musée, et pour la Société Entomologique, des avantages très précieux...

Président à vos destinées en 1924, j'ai eu l'occasion de remercier

alors M. LAMEERE de l'hospitalité qu'il nous offrait. Je disais que ce n'était cependant pas sans quelque émotion que nous quitions les locaux de la rue de Namur qui si longtemps avaient abrité nos destinées... A la veille sans doute d'abandonner l'Université, nous pouvons de même dire que, malgré tout, ce ne sera pas sans quelque regret!

Rapport de la commission de vérification des comptes. — M. FRENNET déclare au nom de la Commission que les comptes ont été trouvés parfaitement en ordre.

Rapport du Trésorier. — M. BRAEM, trésorier, donne lecture de son rapport annuel. Les comptes de l'exercice écoulé sont approuvés de même que le projet de budget dressé pour 1930.

Le montant de la cotisation pour 1930 est fixé pour les membres associés et pour les membres correspondants belges résidant provisoirement au Congo belge à 30 fr., pour les membres correspondants étrangers ordinaires à 10 belgas.

Le prix du tome LXIX des Bulletin et Annales est fixé à 20 belgas.

Rapport de la Commission de surveillance des collections et de la bibliothèque. — M. GUILLEAUME déclare au nom de la Commission que les collections conservées au Musée Royal d'Histoire Naturelle ont été trouvées en parfait état de conservation. Ce rapport sera envoyé à M. le Directeur du Musée. La bibliothèque a également été trouvée en parfait état de conservation.

Elections. — MM. GILTAY, LEMAIRE, D'ORCHYMONT et VREURICK sont élus membres du Conseil. Le mandat de M. LEMAIRE expirera le 31 décembre 1930.

MM. FRENNET, LESTAGE et BRAEM sont élus membres de la Commission de vérification des comptes.

MM. DUFRANE et GUILLEAUME F. sont élus membres de la Commission de surveillance des collections et de la Bibliothèque.

Décision à prendre relative au local. — M. le Président donne lecture de la lettre de M. le Directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle en date du 30 décembre dernier à laquelle il a fait allusion dans son discours et par laquelle celui-ci nous fait connaître les conditions dans lesquelles il accueillera la société et sa bibliothèque. Ces conditions étant jugées favorables à l'avenir et au développement de la société, il est décidé à l'unanimité d'accepter l'hospitalité qu'on nous offre. M. le Président fera connaître cette décision à M. le Directeur du

Musée Royal d'Histoire naturelle et demandera que le transfert de nos livres puisse se faire à brève échéance.

Choix d'une localité à explorer en 1930. — Sur la proposition de M. DUFRANE il est décidé d'explorer la vallée de la Haine.

— La séance est levée à 16,15 heures.

Assemblée mensuelle du 12 janvier 1930

Présidence de M. H. SCHOUTEDEN, président.

— La séance est ouverte à 16,30 heures.

M. le Président donne lecture de la composition du Conseil qui vient de se réunir pour sa constitution.

Les comptes-rendus des assemblées mensuelles des 5 octobre et 9 novembre sont approuvés.

Nouveaux membres. — Le Conseil a admis comme membres associés:

1° M. DALIMIER (Paul), 166, avenue des Sept Bonniers, Forest, présenté par MM. BALL et MAYNÉ. M. DALIMIER s'occupe d'entomologie appliquée et de l'étude des Arachnides.

2° M. BASILEWSKI (Pierre DE), 107, rue Souveraine, Bruxelles, présenté par MM. LESTAGE et SCHOUTEDEN. Spécialité : Carabes et Cicindèles du globe.

3° M. LEGIEST (Léon), 18, rue Auguste Beernaert, Boitsfort, présenté par MM. DE WALSCHE et DERENNE. M. LEGIEST collectionne les Lépidoptères.

Bibliothèque. — Des tirés à part ont été reçus de MM. CORPORAAL, Samuel WOOD GEISER, SILVESTRI et THÉRY (remerciements).

En outre M. F. DERENNE-MEYERS nous offre un exemplaire de sa *Classification des Géométrides de Belgique*. M. le Président en fait une analyse élogieuse.

Travaux à publier. — L'impression des travaux insérés dans ce numéro est approuvée. En outre un mémoire "Sur trois Hyménoptères se développant dans un cocon en mosaïque" de M. Paul MARÉCHAL fera l'objet du premier fascicule du Mémoire jubilaire que nous allons publier à l'occasion du 75^e anniversaire de notre fondation.

Communications. — M. GOETGHEBUER signale la capture d'*Acrophaga alpina* ZETT. à St-Hubert le 10 août 1929 et de *Rhamphomyia montana* OLDENB. à Hockai le 5 juin 1928.

— M. LAMEERE fait circuler un ♂ ♀ du rarissime *Hypocephalus armatus* du Brésil, ce Longicorne aberrant. Il donne des détails morphologiques et éthologiques sur ce si curieux coléoptère.

— M. D'ORCHYMONT attire l'attention sur une note de KAI L. HENRIKSEN sur l'homologie des organes buccaux chez les divers arthropodes (Crustacés, Arachnides, Trilobites, Myriapodes, Insectes) parue dans les Mémoires du 4^e Congrès international d'Entomologie d'Ithaca en 1928, qui viennent de paraître. Cette communication donne l'occasion à M. LAMEERE de nous faire part de ses vues sur la question.

— La séance est levée à 17,30 heures.

Les *Nepticula* des Saules en Belgique

PAR

ABEL DUFRANE

Jusqu'à présent, trois espèces de *Nepticula* habitant les Saules sont renseignées de la faune belge : *Nepticula salicis* STANTON, *N. vimineticola* FREY et *N. intimella* ZELLER. Je ne les ai jamais trouvées, mais j'avoue ne pas les avoir recherchées spécialement.

N. salicis est citée par DE CROMBRUGGHE DE PICQUENDAELE, dans son Catalogue raisonné des Microlépidoptères de Belgique (*Mémoires de la Soc. Ent. de Belgique*, t. XIV, 1906), comme ayant été trouvée dans la Forêt de Soignes et à Verrewinkel (*Cat.*, id., II, p. 116). On trouve la mine, en Belgique, en juillet, puis en septembre-octobre, sur le Saule marceau (*Salix caprea*) où elle produit des taches d'un brun pâle (les mines maculaires sont très fréquentes), tandis qu'à Vannes, en Bretagne (J. DE JOANNIS, Contribution à l'étude des Lépidoptères du Morbihan, *Ann. Soc. Ent. France*, 1908, p. 826), où elle est commune sur tous les Saules du pays, on la trouve déjà en juin.

STAUDINGER, dans son Catalogue, renseigne "*salices*". *N. salicis*, de même que *N. intimella*, sont de celles qu'on peut reconnaître presque à coup sûr, par les chemins qu'elles parcourent dans les feuilles. Pourtant, les mines de *N. salicis* peuvent affecter les formes les plus différentes (DE CROMBRUGGHE, *Ann. Soc. Ent. Belgique*, 1907, p. 403). Cette *Nepticula* trace parfois des mines longues et anguleuses ou bien des mines vermiformes ou même des mines entortillées au point d'être maculaires, et quand ces mines forment plaque et sont adossées au pétiole, elles ressemblent à première vue à celles de *N. intimella*; mais on peut facilement les distinguer. *N. intimella*, dans son jeune âge, mine le pétiole, trace ensuite un large chemin sur les deux bords duquel elle amoncelle ses crottes qui forment ainsi une double rangée. J'ai sous les yeux une mine de Saule (sp ?) venant de Vannes (Morbihan) qui m'a été donnée par l'Abbé L. DE JOANNIS; elle est très caractéristique. Dans les différentes mines de *N. salicis*, les crottes ne forment qu'une seule rangée.